Foyer de Jeunes et d'Education Populaire et Sportive de Blagnac
5 impasse des alouettes 31700 BLAGNAC
Tél : 05.61.71.43.81
E-mail fjeps.blagnac@laposte.net
Site http://fjeps.blagnac.online.fr

SIRET 77678095900024 APE 9499Z
Agrément Jeunesse & Sport 3105JEP0078
Licence entrepreneur spectacles vivants n° L-R-22-13713

Assemblée Générale Ordinaire du FJEPS
Mercredi 26 mars 2025

Procès-Verbal

Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Approbation du rapport moral ;
- ✓ Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2024, quitus au trésorier ;
- ✓ Election des membres du Conseil d'Administration, hors représentants de sections ;
- ✓ Questions diverses.

Etaient présents :
121 présents ou représentés (34 présents, 87 pouvoirs) – cf. listes d'émargement.
7 sections représentées.

La séance est ouverte à 19h30
Une secrétaire de séance est désignée, Sabine Samuel.

Rapport moral

Christine GRANGER présente le rapport moral du FJEPS et de ses sections pour la saison 2023/2024.

- Cessation de la section Arts plastiques au 30/09/2024 suite au départ en retraite de la salariée,
- Départ de la section Patchwork au 31/08/2023,
- Avec 502 adhérents, un très bon niveau malgré ces deux sections en moins,
- Déménagement 5 impasse des alouettes au tiers lieu, générant de nombreuses démarches administratives jusqu'en janvier 2024
- Difficultés avec la préfecture, obligeant le FJEPS à actualiser ses statuts
- Mise en avant des participations de certaines sections aux manifestations proposées par la ville de Blagnac (luluberlu, été des caouecs), ou organisation de concerts et de spectacles.

L'exposé du bilan moral étant désormais terminé, il est mis au vote : pas d'opposition, ni d'abstention des participants. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Nadine FABRE FERRAND présente les **budgets 2023/2024** tels qu'ils ont été clôturés.

Vérification des comptes 2023/2024

Les comptes ont été vérifiés par 3 adhérents le 19/02/2025 : Anne-Marie Callari (gymnastique), Séverine Rohr et Alain Gros (yoga), en présence de Christine Granger, que nous remercions.

- Résultat négatif du FJEPS regroupement de -15781,25 €
- Déficit Structure -2983 €, suite à l'intégration d'une provision pour charges sociales sur indemnité retraite de la salariée de 2426€.
- Changement de prestataire pour l'édition des bulletins de salaires, suite à trop d'erreurs avec le précédent cabinet. Nouveau comptable : Fiducial Expertise, Blagnac.

Subventions 2025

Les subventions 2025 accordées par la municipalité sont identiques à celles de la saison précédente. On peut rappeler que la répartition de la subvention par la mairie peut être modifiée selon les besoins des sections par le conseil d'administration. Cela n'a jamais été fait, car difficile à mettre en place.

Après présentation des résultats, les rapports financiers sont soumis au vote : 1 abstention et 120 oui. Le rapport financier est approuvé, quitus est donné à la trésorière. La saison 2023/2024 est clôturée.

Election des membres du Conseil d'Administration hors représentants de sections

Christine GRANGER rappelle le nom des membres hors représentants de sections depuis l'AG d'avril 2024 : Aline RUBIO (adhérente gymnastique).

Se présentent et sont élus à l'unanimité : **Alain GROS, Dora PINEL et Marie SOYER**, qui seront conviées à participer aux Conseils d'Administration du FJEPS.

Le prochain Conseil d'Administration devra élire son bureau. Réunion prévue la 1ère ou la 2e semaine de juin 2025.

Questions diverses

Nadine FERRAND informe l'assemblée que la section Espace Musical souhaite quitter le FJEPS (74 adhérents) au 31/08/2025. Une réflexion devra avoir lieu lors du prochain Conseil d'Administration.

Elle évoque la dérive face aux objectifs et règles de l'association. Les sections mettent souvent le bureau et le Conseil d'Administration devant le fait accompli, par exemple sur les contrats des prestataires transmis après le début des cours. Le secrétariat passe beaucoup de temps à faire des rappels d'envoi de documents, tant administratifs que comptables, et à transmettre plusieurs fois des fichiers perdus par les sections.

Les associations n'ont pas pour objet de faire des excédents. Situation qui a été relevée par les personnes ayant fait le contrôle annuel des comptes. On peut noter aussi

La séance de l'Assemblée générale est levée à 20h.

Christine GRANGER
Présidente du FJEPS

FJEPS
5 imp des alouettes 31700 BLAGNAC
Tél 05.61.71.43.81
fjeps.blagnac@laposte.net
http://fjeps.blagnac.online.fr